

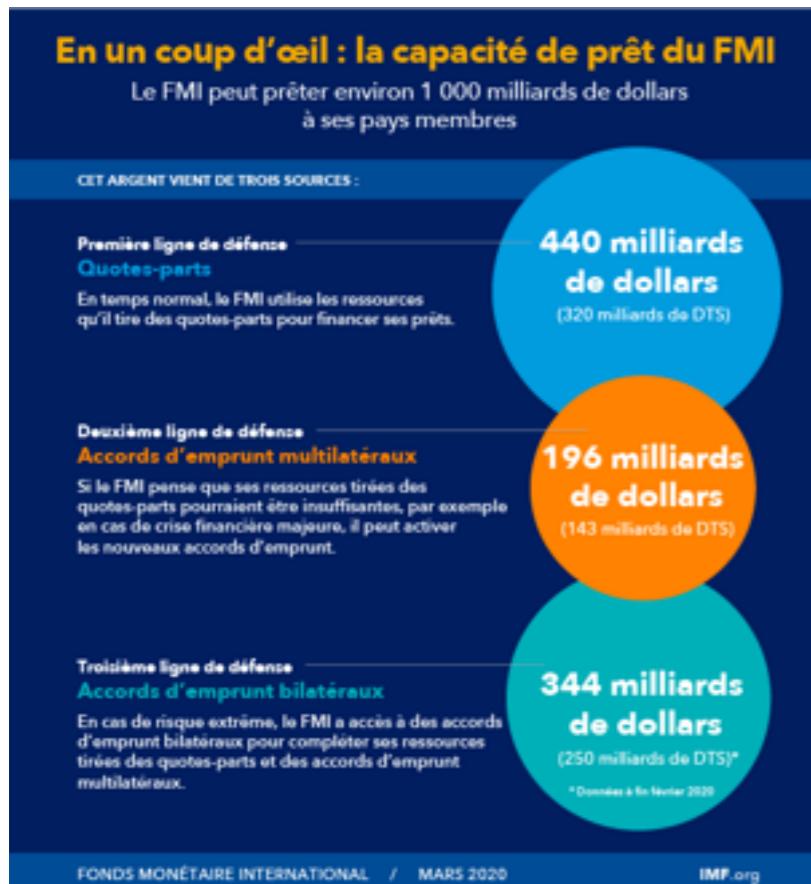


ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES NATIONS UNIES

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

Petit Manuel de l'AFNU
Mai 2020
www.afnu.fr

COMMENT LE FMI FAVORISE LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE MONDIALE



Le FMI compte **189 membres**. Il œuvre en faveur de la coopération monétaire internationale et offre aux pays des conseils de politique économique et un appui au développement. Il leur consent des **prêts** et les aide à élaborer des **programmes d'action** en vue de résoudre leurs problèmes de balance des paiements, dans les cas où ils ne peuvent obtenir des financements suffisants à des conditions abordables pour régler leurs paiements internationaux. Les prêts du FMI sont assortis d'échéances courtes ou moyennes et sont principalement financés avec les ressources provenant de la souscription des **quotes-parts** des membres.

Le FMI évalue les politiques nationales des pays du point de vue de la stabilité en examinant les risques que ces politiques font courir à la **stabilité de l'économie intérieure et à la balance des paiements**, et donne son avis sur les ajustements qu'il conviendrait d'apporter en conséquence à la politique économique. Il propose aussi des **solutions** dans les cas où les politiques nationales favorisent la stabilité intérieure, mais pourraient porter atteinte à la stabilité mondiale.

Dans le contexte de la crise du Covid 19, le FMI a mis en place des **mesures d'urgences** pour répondre le plus efficacement à la crise économique à venir. Le conseil d'administration du FMI a par exemple approuvé un allégement de la dette immédiat pour 25 pays parmi les plus pauvres et les plus vulnérables.

Comment le FMI peut aider les pays à faire face aux effets économiques du coronavirus



Financement d'urgence

La facilité de crédit rapide (FCR) et l'instrument de financement rapide (IFR) peuvent offrir rapidement un financement ponctuel face à une catastrophe sanitaire.



Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes

Le FMI peut octroyer des dons pour alléger la dette des pays les plus pauvres et les plus vulnérables confrontés à des catastrophes de santé publique.



Modification de programmes existants

Le FMI peut rapidement modifier des programmes existants pour répondre à des besoins urgents liés au coronavirus.



Nouvel accord de financement

Le FMI peut accorder de l'aide au moyen d'un nouveau prêt au titre de ses mécanismes standard existants.



Développement des capacités

Le FMI collabore étroitement avec les autorités des pays touchés pour modifier les priorités de ses activités d'assistance technique et de formation.



FMI ET BANQUE MONDIALE

Le FMI et la Banque mondiale poursuivent un même but, qui est de relever le niveau de vie des populations de leurs pays membres. Leurs approches à cet égard sont complémentaires : l'action du FMI est centrée sur les questions **macroéconomiques**, tandis que la Banque mondiale se consacre au développement économique à long terme et à la lutte contre la pauvreté.



L'économiste britannique Lord John Maynard Keynes prend la parole lors de la Conférence de Bretton Woods, en juillet 1944.

Le FMI fournit une **assistance technique** aux pays membres pour les aider à renforcer leur capacité institutionnelle, et il met des ressources à leur disposition pour faciliter l'ajustement en cas de crise de balance des paiements. Le FMI a pour mission de veiller au **bon fonctionnement du système monétaire international**. Cette «surveillance» s'exerce à l'échelle mondiale et au niveau de chaque pays et région.

Conseil d'administration - FMI

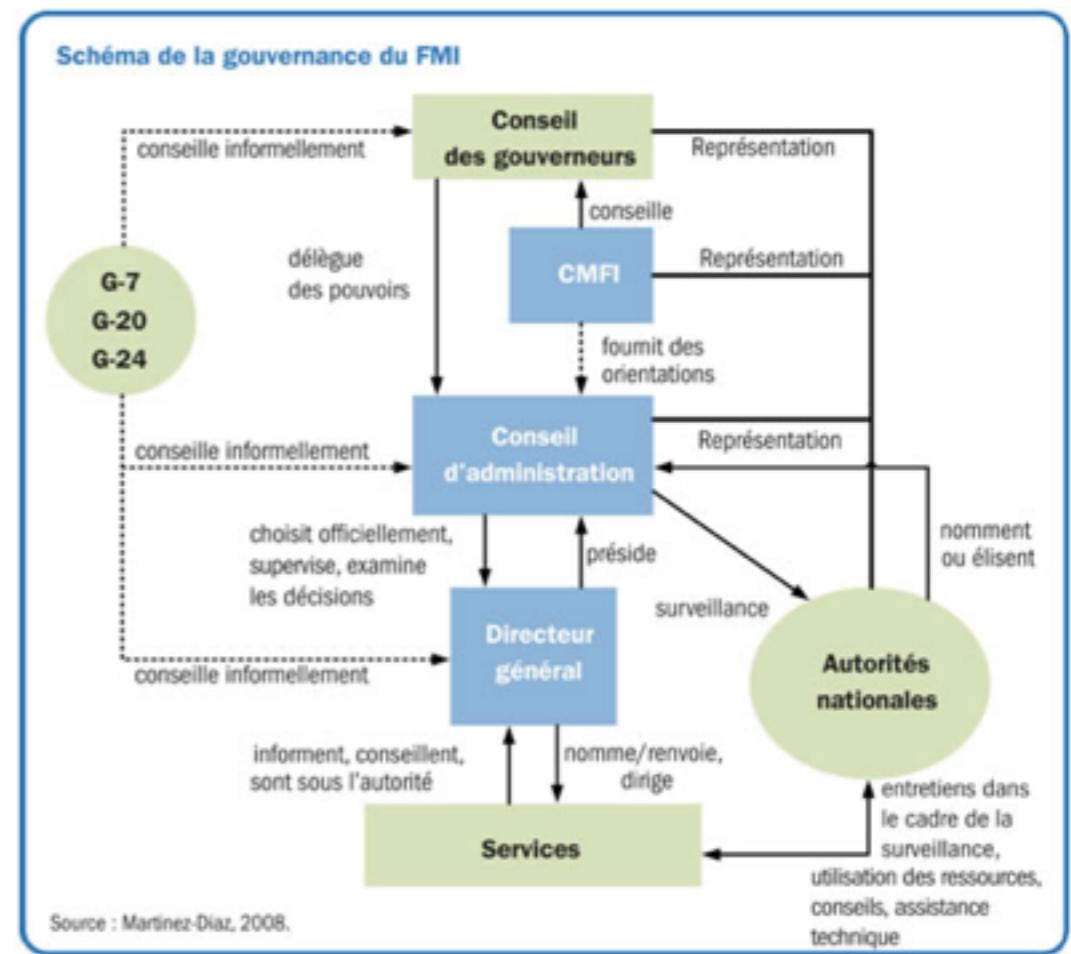


Le FMI et la Banque mondiale ont été créés lors de la conférence internationale réunie à **Bretton Woods** en juillet 1944. Les participants à cette conférence avaient pour ambition d'établir un **cadre de coopération et de développement économiques** qui jettait les bases d'une économie mondiale plus stable et plus prospère. Bien que cet objectif demeure fondamental pour les deux institutions, leurs activités sont en constante évolution pour répondre aux mutations et aux **nouveaux enjeux** de l'économie mondiale.



ORGANIGRAMME

- Le **Conseil des gouverneurs** est l'organe de décision suprême du FMI. Il est composé d'un gouverneur par pays membre, nommé par celui-ci, il s'agit le plus souvent du ministre des finances ou du dirigeant de la banque centrale. Le Conseil des gouverneurs est conseillé par le Comité monétaire et financier international (CMFI) et le Comité du développement.
 - Le **CMFI** compte 24 membres, issus du groupe des 189 gouverneurs, et représente tous les pays membres. Il se réunit deux fois par an pour examiner la gestion du système monétaire et financier international. À l'issue de chaque réunion, le Comité publie un communiqué qui résume ses opinions, définissant l'orientation du programme de travail du FMI.
 - Le **Comité du développement** est un comité conjoint chargé des questions touchant au développement économique des pays à marché émergent et en développement. Ce comité compte 25 membres (habituellement des ministres des finances ou du développement). Il représente l'ensemble des pays membres du FMI et de la Banque mondiale et constitue essentiellement une instance où se forment les consensus intergouvernementaux sur les questions fondamentales de développement.



- Le **Conseil d'administration** examine tous les aspects du travail du FMI, des bilans de santé économique établis chaque année par les services de l'institution pour tous les pays membres aux questions de politique économique qui concernent l'ensemble de l'économie mondiale. Normalement, le Conseil prend ses décisions par consensus, mais il procède parfois à des votes formels. Le nombre de voix attribuées à chaque pays membre est la somme de ses voix de base, même pour tous, et de ses voix fondées sur la quote-part.

DIRECTION DU FMI

- Le **Directeur général** du FMI est à la fois président du Conseil d'administration et chef du personnel de l'institution. Il est nommé par le Conseil d'administration pour un mandat renouvelable de cinq ans et est assisté d'un Premier Directeur général adjoint et de trois Directeurs généraux adjoints. Les gouverneurs et administrateurs du FMI peuvent proposer la candidature de ressortissants de n'importe quel pays membre de l'institution au poste de Directeur général. Bien que le Conseil d'administration puisse choisir le Directeur général à la majorité des voix exprimées, dans le passé, la nomination s'est toujours fait par consensus.



Kristalina Gueorguieva, actuelle directrice du FMI



Christine Lagarde, directrice du FMI de 2011 à 2019

AFFRONTER LA CRISE : QUATRE PRIORITÉS POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

- La Directrice générale du FMI a établi **quatre priorités** face à la crise du coronavirus :
 - ***Maintenir les mesures essentielles de confinement et de soutien aux systèmes de santé.*** Accorder la priorité aux dépenses de santé permettant de réaliser des tests et d'acquérir des équipements médicaux. Assurer le fonctionnement des hôpitaux et des centres de soins de campagne. Pour beaucoup de pays, en particulier les pays émergents ou en développement, cela revient à réaffecter minutieusement des ressources publiques restreintes. Cela signifie également qu'il faut apporter plus de ressources à ces pays.
 - ***Protéger les personnes et les entreprises touchées*** grâce à des mesures budgétaires et financières de grande envergure, ponctuelles et ciblées : reports d'impôts, subventions salariales, transferts monétaires aux plus vulnérables, expansion de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale, ajustement provisoire des garanties de crédit et des modalités des prêts.
 - ***Réduire les tensions sur le système financier et éviter un effet de contagion.*** Le prochain *Rapport sur la stabilité financière* dans le monde analysera l'ensemble des facteurs de vulnérabilité du secteur financier.
 - ***Planifier la relance.*** Agir maintenant afin de limiter au minimum les éventuelles séquelles de la crise. Là où l'inflation demeure faible et bien ancrée, la politique monétaire doit rester accommodante. Les pays qui disposent de plus de ressources et d'une marge de manœuvre devront faire plus, tandis que les autres, dont les ressources sont limitées, auront besoin de plus d'aide.

LA REPRISE APRÈS COVID 19

Vitor Gaspar, directeur du département des finances publiques du FMI, **Raphael Lam**, économiste principal au département des finances publiques du FMI et **Mehdi Raissi**, économiste principal au département des finances publiques du FMI proposent une série de mesures pour une relance économique vigoureuse à la fin du « Grand confinement ».

Renforcer les dispositifs de protection sociale : La mise à niveau des systèmes d'imposition et de prestations sociales pourraient doter les pays de mécanismes automatiques de stabilisation des revenus des ménages en prévision de futures épidémies ou crises. Dans les pays émergents et les pays en développement, les lacunes de couverture peuvent être comblées par l'élargissement des programmes et le recours à d'autres modes de prestation, comme les réseaux de téléphonie mobile et la distribution en nature de biens et de services (soins de santé, nourriture et transport).

Des politiques discrétionnaires : Les pays pourraient adopter à l'avance des lois prévoyant le déclenchement automatique de certaines mesures en cas de ralentissement économique, notamment des prestations sociales et des allégements fiscaux. Le soutien budgétaire dont la population a vraiment besoin lui arriverait ainsi plus rapidement.

Investir pour l'avenir : Pour protéger les populations et réduire le plus possible les risques de futures épidémies, il est indispensable que les pays effectuent des investissements de qualité dans la santé. Il faut aussi investir dans les infrastructures, les technologies vertes comme l'énergie éolienne et solaire, et la poursuite des autres Objectifs de Développement Durable (ODD), en lien avec l'Agenda 2030, comme l'éducation, l'accès à l'eau propre et l'assainissement.

Gérer une dette publique plus élevée : Lorsque la pandémie sera endiguée et que l'économie se redressera, les ratios de la dette publique se stabiliseront, bien qu'à un niveau plus élevé. Si la reprise prend plus de temps que prévu, la dynamique d'endettement pourrait devenir défavorable. Les pays peuvent favoriser leur rebond économique en mettant en place des plans de réforme à moyen terme crédibles.

